Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213501612-20251218-202512006-DE

LOUVIGNÉ DE BAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de la convocation : 11/12/2025

Conseillers en exercices : 19

Conseillers présents : 16

Conseillers votants : 17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE DE BAIS

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Intermède, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Marie-Odile DAYOT, Michel RENOU, Jean-Pierre BERTINET, Adjoints,

Mathilde BETTON, Franck LERAY conseillers délégués

Daniel DAYOT, Valérie GAUDION, François POIRIER, Christophe OGIER, Jocelyne JEULAND, Alexandra GOUSSET, Marie-Noelle RENAULT, Laurence LOISON, Cécile KERNIVINEN, Gerard CHESNAIS Conseillers Municipaux

Absents excusés : Aurélie SOUILLARD et Fabien FOUCHER

Absents excusés ayant donné Pouvoir :
Joseph JEULAND donne pourvoir à Jean-Pierre BERTINET

Secrétaire de séance : Mathilde BETTON

Délibération 2025.12.006

Eau des portes de Bretagne – Rapport annuel 2024

Michel RENOU, adjoint au Maire, expose :

En application de l'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le service public de l'eau potable présente les éléments administratifs, techniques et financiers rédigés dans son rapport d'activité 2024

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De valider le rapport d'activité 2024 d'Eau des portes de Bretagne

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213501612-20251218-202512006-DE

- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document lié à ce dossier

Délibéré :
Adoptée à l'unanimité des votants

Vote :
Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thierry PIGEON

